

PRÈS, VIS-À-VIS, À CÔTÉ, EN FACE.

Toutes ces locutions marquent proximité de lieu ou d'époque, ou de terme ; chacune d'elles veut être suivie de la préposition *de* : « Nous sommes *près* du temps de la moisson, *près* des vendanges, « *près* de l'hiver. » — « Il loge *vis-à-vis* de mes fenêtres. » — « Molière marche *à côté* de Plaute et de Térence. » (*Le Dict. de l'Académie* à chacun de ces mots.) — « *Près* du déluge se range le décroissement de la vie humaine. » BOSSUET. — « Apollodore me fit entrer dans la palestres de Tauréas, *en face* du portique royal. » — « *En face* du théâtre est un des plus anciens temples d'Athènes, celui de Bacchus (411). » (*Voyage d'Anacharsis*, ch. VIII, t. 2.)

Toutefois, dans le discours familier, et lorsque ces prépositions ont pour régime un substantif de plusieurs syllabes, on peut se dispenser de faire usage de la préposition *de* ; mais cette licence ne serait pas autorisée, même dans le discours familier, si le régime était un monosyllabe ; *près lui*, *près vous*, *vis-à-vis moi*, etc., seraient insupportables.

(*Le Dict. de l'Académie*, et la plupart des Gramm. mod.)

Ceci mérite explication. Dans aucun cas, ce nous semble, on ne peut admettre après les locutions *en face*, *à côté*, l'omission de la préposition *de* ; ce serait un véritable solécisme. Mais l'Académie reconnaît que l'usage, avec *près*, permet cette omission dans plusieurs phrases : « Il demeure *près* la porte Saint-Antoine. » — « Ambassadeur *près* le Saint-Siège. » Il en est de même pour *vis-à-vis* : « *Vis-à-vis* l'église. » L'Académie ne donne à cette dernière locution que le sens de : *en face*, *à l'opposite* ; et par conséquent elle ne l'admet pas au figuré. Voltaire avait déjà condamné cette tournure ; voyez page 814. A. L.

PRÈS DE, PRÊT À.

Ces deux expressions sont très souvent confondues ; cependant le sens de l'une est bien différent de celui de l'autre, et leur régime n'est pas le même.

D'abord *près de* est une préposition qui signifie *sur le point de* ; et *prêt à* est un adjectif qui signifie *disposé à*.

(411) *En face*. Cette expression qui sert ici de préposition s'emploie quelquefois adverbiallement et dans le même sens : « Ce château a *en face* un fort beau canal. » (*L'Académie*.)

Ensuite *près* doit toujours avoir pour régime la préposition *de*, et *prêt* la préposition *à* :

Si *près de* voir sur soi fondre de tels orages,
L'ébranlement sied bien aux plus fermes courages.

(Pierre Corneille, *les Horaces*, acte I, sc. 1.)

Un vieillard *près d'*aller où la mort l'appelait.

(La Fontaine, fable du *Vieillard et ses enfants*.)

« On ne connaît l'importance d'une action que quand on est *près de* l'exécuter. » (LA FONTAINE, *Amours de Psyché*.) — « Les beaux jours sont *près de* revenir. » (*L'Académie*.)

La mort ne surprend point le sage,
Il est toujours *prêt à* partir.

(La Fontaine, fable de *la Mort et le Mourant*.)

Soyez-vous à vous-même un sévère critique ;
L'ignorance toujours est *prête à* s'admirer.

(Boileau, *Art poétique*, chant I.)

Je définis la cour un pays où les gens,
Tristes, gais, *prêts à* tout, à tout indifférents,
Sont ce qu'il plaît au prince : ou s'ils ne peuvent l'être,
Tâchent au moins de le paraître.

(La Fontaine, *les Obsèques de la Lionne*.)

Déjà même Hippolyte est tout *prêt à* partir. (Racine, *Phèdre*, I, 5.)

Enfin on dit : *Près de mourir*, pour signifier *sur le point de mourir* ; et *prêt à mourir*, pour dire *résigné à mourir*.

(*Le Dict. de l'Académie* . — Regnier-Desmarais, page 595. — Wailly, page 290. — Restaut, page 389. — Lévizac, page 162, t. II. — Sicard. — Et les Grammairiens mod.)

Beaucoup d'écrivains, tant anciens que modernes, se sont néanmoins peu occupés de la différence qui existe entre les deux expressions *près de* et *prêt* ; mais c'est un abus contre lequel les Grammairiens se sont toujours récriés, et il est certain que l'usage actuel reproquerait les phrases suivantes : « Je suis *près de* maintenir mon sentiment la plume à la main jusqu'à la dernière goutte de mon encre. » (COSTE.) — « Rome, *prête à* succomber, se soutint principalement « durant ses malheurs par la constance et par la sagesse du sénat. » (BOSSUET, *Discours sur l'Hist. universelle*, page 491.)

Présentement pour être correct, il faudrait dire : Je suis *prêt à* maintenir, parce que l'usage bien reconnu veut que l'on dise : *Je suis disposé à maintenir*, et non pas *je suis disposé de maintenir*.

De même on dirait Rome *PRÈS DE* succomber, parce qu'il est constant que Rome n'était pas disposée à succomber, mais *sur le point de succomber*.

Voyez *Près de*. *Auprès de*, page 795.

La distinction entre *près de* et *prêt à* est aujourd'hui bien arrêtée; et l'Académie ne donne à l'adjectif *prêt* d'autre régime que la préposition *à*. Ce serait donc une faute que de s'exprimer autrement. Cependant on trouve dans nos meilleurs écrivains du siècle de Louis XIV *prêt de*, et quelques Grammairiens défendent encore cette locution, que Voltaire lui-même a imitée :

Sont *prêts*, pour vous servir, de verser tout leur sang.
(Racine, *Iphigénie*, acte I, sc. 3.)

Qu'il vienne me parler, je suis *prêt de* l'entendre.
(Le même, *Phèdre*, acte V, sc. 5.)

Je suis *prêt d'obéir*.
(Voltaire, *Orphelin*, acte II, sc. 5.)

On a voulu établir une nuance entre les deux expressions, de sorte que *prêt de* indiquât plutôt une disposition naturelle ou habituelle, et *prêt à* une intention avec préparatif. Mais cette dernière tournure nous semble la seule conservée par l'usage.

A. L.

QUAND ET QUAND.

Sorte de préposition signifiant *en même temps que* : « Il est parti *quand et quand* nous. » — « Venez *quand et quand* moi. » (L'Académie au mot *Quand*.)

Quand et quand sont trois mots qui, comme tous les mots d'une langue, ont chacun leur sens individuel : *Il est parti quand et quand nous* veut dire : il est parti *quand* nous sommes partis, *et quand* nous sommes partis. La répétition de *quand* n'est là que pour préciser la simultanéité du départ.

(M. Lemare, page 1042 de son Cours.)

Cette expression est populaire; et si l'on s'en sert il faut en prononcer le *d* comme celui de *grand homme*, *grand esprit*, *grand orateur*, c'est-à-dire, comme un *t*; mais ce serait une faute que d'écrire : *quant et quant*.

(Vaugelas, 62^e Rem. — Ménage, ch. 220 de ses *Observ.* — Andry de Boisr., page 506 de ses *Réflexions*. — Et le *Dict. de l'Académie*.)

SANS.

Cette préposition a quelque chose de particulier; elle reçoit également après elle *ni* ou *et* entre deux régimes :

Sans crainte ni pudeur, sans force ni vertu.

Je reçus et je vois le jour que je respire,

Sans que mère *ni* père ait daigné me sourire.

(Racine, *Iphigénie*, acte II, sc. 1.)

Et dans ce cas *sans* ne se répète point.

On dit aussi :

Sans crainte et sans pudeur, sans force et sans vertu.

Et *sans* est ici répété.

La raison de cette différence paraîtra peut-être subtile, mais elle est juste : *sans* est exclusif par lui-même, *ni* l'est aussi; par conséquent *ni* le supplée; au lieu que *et*, n'ayant pas le même caractère, ne dit pas ce que *sans* doit dire et l'oblige à se répéter (412).

(Marmontel, page 162.)

Puisque *sans* est une préposition exclusive, une préposition qui comprend elle-même la négative, et que *nul* la renferme aussi, c'est la répéter que d'associer ces deux espèces de mots. Ainsi ce vers de *l'Étourdi* de Molière (act. I, sc. 9) :

Vous le verriez dans peu soumis *sans nul* effort.

est une faute contre la langue. Les Latins disaient *sine ullo discrimine* et non pas *nullo*. Nous devons dire de même *sans aucun effort*, et non pas *sans nul effort*. (M. Auger, *Comment. sur Molière*, p. 33, t. I.)

Lorsque *sans* précède immédiatement un verbe, ce verbe doit-il être suivi de l'article contracté *du*, ou bien de la préposition *de* sans article? Doit-on dire : « Asseoir les impôts *sans exciter de* plaintes, » comme a dit Linguet, et comme on dirait : *en n'excitant pas de plaintes*; ou faut-il dire *sans exciter des plaintes*? — « Il boit le vin « pur sans y mettre d'eau, » ou « sans y mettre de l'eau. »

La première manière paraît à Féraud plus conforme à l'analogie. Quant à l'Académie, elle ne met point d'exemples. — En voici un de Linguet avec *sans que* : « Cela pourrait arriver *sans que* la nation « française méritât de reproches. »

En général, voici la règle à suivre : quand la tournure de phrase est affirmative, on omet l'article : « *Ce sont des libertés* où l'on s'abandonne *sans y penser de mal*. » (Molière, *George Dandin*, acte III, sc. 8.)

Tout, *sans faire d'appâts*, s'y prépare aisément.

(Boileau, *Art poétique*.)

Mais quand la tournure est négative, plus ordinairement on met l'article : « Il ne peut parler *sans faire des fautes*. » (Boniface.) C'est que dans le premier cas *sans* a la valeur d'une négative, on n'y pense pas de mal, et le substantif alors n'a pas

(412) Il me semble, dit M. Laveaux, que *sans crainte ni pudeur* dit quelque chose de moins que *sans crainte et sans pudeur*. La répétition de *sans* marque plus positivement le défaut que *ni*. Je pense que l'on ferait un reproche moins dur à une personne, en lui disant : « Comment avez-vous pu *sans crainte ni pudeur* tenir de tels propos? » que si on lui disait : « Comment avez-vous pu *sans crainte et sans pudeur* tenir de tels propos? »

Ce n'est là qu'une opinion particulière qui ne nous semble pas porter atteinte à la règle, et que nous citons pour remplir la tâche que nous nous sommes imposée de faire connaître à nos lecteurs les divers sentiments des Grammairiens.



besoin de l'article, parce qu'il est pris dans un sens indéterminé (voyez page 224). Dans le second cas, au contraire, *sans* devient une sorte d'affirmation, et donne au substantif un sens déterminé. A. L.

Enfin *sans* ne s'associe pas volontiers avec *plus* signifiant davantage :

Et *sans plus* me charger du soin de votre gloire,
Je veux laisser de vous jusqu'à votre mémoire.

(Racine, *Mithridate*, acte III, sc. 5.)

Ce *sans plus*, fait observer Féraud, a quelque chose de choquant et de suranné.

On dirait en prose : « Sans me charger plus longtemps du soin « de votre gloire. » — On retrouve ce *sans plus* dans *Phèdre*, où Thésée dit des dieux :

Et je m'en vais pleurer leurs faveurs meurtrières,
Sans plus les fatiguer d'inutiles prières. (Acte V, sc. 5.)

Madame de Sévigné dit un mot *sans plus*, et La Fontaine :

Un point *sans plus* tenait le galant empêché.

Cette expression n'est permise que dans le style badin.

Voyez plus bas, au chapitre où il est traité de l'adverbe, si *sans* que doit être suivi de la négative.

SUR, SUS.

Ces deux prépositions signifient la même chose ; mais *sus* n'est plus guère d'usage que dans cette phrase : « On a enjoint à tous les « bâtiments de courir *sus* aux Anglais. »

En sus est une façon de parler adverbiale, qui signifie *par delà* : « Il a touché des gratifications *en sus* de son revenu. »

Dans l'usage ordinaire, *la moitié*, *le tiers*, *le quart en sus* est l'addition de la *moitié*, du *tiers*, du *quart* d'une somme : « quatre francs « et le quart en sus font cinq francs. »

(L'Académie au mot *Sus*. — Gattel et M. Laveaux.)

Mais en terme de finance *le tiers en sus* veut dire *la moitié* d'une première somme, laquelle y étant ajoutée fait *le tiers* du total. — *Le quart en sus* veut dire *le tiers* d'une première somme, lequel, y étant ajouté, fait *le quart* du total : ainsi *le tiers en sus de douze mille francs* est, en termes de finance, six mille francs ; total dix-huit mille francs. *Le quart en sus* est de quatre mille francs ; total seize mille francs.

(Mêmes autorités.)

Par sus ne se dit point, ni conséquemment *par sus tout*, il faut

dire : *par dessus tout j'admire* ; ou mieux encore : *par dessus tout cela j'admire*.

(Vaugelas, 517^e Rem. et l'Académie sur cette Rem.)

A TRAVERS, AU TRAVERS.

A travers est toujours suivi d'un régime direct, et *au travers* l'est toujours de la préposition DE : « Nous n'apercevons la vérité qu'à « *travers* le voile de nos passions. » (SAINT-ÉVREMONT.)

A travers les respects, leurs trompeuses souplesses
Pénètrent dans nos cœurs et cherchent nos faiblesses.

(Voltaire, *OEdipe*, acte III, sc. 1.)

« *A travers* les murmures flatteurs des courtisans, Sully faisait « entendre la voix libre de la vérité. » (THOMAS, *Éloge de Sully*.)

. . . Quel chemin a pu jusqu'en ces lieux
Vous conduire *au travers* d'un camp qui nous assiège ?

(Racine, *Athalie*, acte V, sc. 2.)

« Nous passâmes *au travers* des écueils, et nous vîmes de près « toutes les horreurs de la mort. » (*Télémaque*, liv. I.)

Au travers des périls un grand cœur se fait jour.

(Racine, *Andromaque*, acte III, sc. 1.)

Mais un auteur, novice à répandre l'encens,
Souvent à son héros, dans un bizarre ouvrage,
Donne de l'encensoir *au travers* du visage.

(Boileau, *Épître IX*.)

(L'Académie dans ses *Observations sur Vaugelas*, page 243. — Son *Dict.* — Th. Corneille et Chapelain, sur la 243^e Rem. de *Vaugelas*. — Ménage, ch. 55. — Le P. Bouhours, page 167. — Wailly, page 288. — Et les Grammairiens modernes.)

Buffon, par exemple, a dit : « Le lynx ne voit point *au travers* la « muraille, mais il est vrai qu'il a les yeux brillants, le regard « doux, l'air agréable et gai. »

Plusieurs écrivains n'ont pas toujours distingué ces deux régimes ; mais leurs écarts ne sauraient faire loi. *A travers* et *au travers* ont des sens très différents. *A travers* désigne purement et simplement l'action de passer par un milieu, et d'aller par delà, ou d'un bout à l'autre ; et *au travers* désigne proprement ou particulièrement l'action et l'effet de pénétrer dans un milieu, et de le percer de part en part, ou d'outré en outre. Vous passez *à travers* le milieu qui vous laisse un passage, une ouverture, un jour ; vous passez *au travers* d'un milieu dans lequel il faut vous faire un passage, faire une ouverture, vous faire jour : « Le jour qui passe entre les nuages

« passe à *travers*; celui qui passe dans le corps d'un nuage passe « au *travers*. » — « Le poil de chèvre ou de chameau passe à *travers* l'aiguille qui est percée. » — « L'aiguille passe au *travers* de la peau qu'elle perce. » — « Un espion passe habilement et adroitement à *travers* le camp ennemi, et se sauve. » — « Un soldat se jette au *travers* d'un bataillon, et l'enfonce. » — « On ne voyait le soleil qu'à *travers* les nuages. » — « On voit le jour au *travers* des vitres, des châssis. »

(Le Dict. de l'Académie, et Roubaud dans ses *Synon.*)

Il faut remarquer cependant avec Boniface que si le complément des mots à *travers* est pris dans un sens partitif, on fera nécessairement usage de l'article contracté *du, des*; mais ce n'est pas là une dérogation à la règle: « Il porta ses armes redoutées à *travers* des espaces immenses de terre et de mer. » (Bossuet.) A. L.

VIS-À-VIS, ENVERS.

Vis-à-vis de, dans le sens d'*envers*, est une des mille et une locutions vicieuses condamnées par tous les Grammairiens. Quoiqu'elle soit fort en usage dans le monde, elle doit être proscrite.

Vis-à-vis de ne s'emploie que dans le sens propre: *vis-à-vis de l'église*, etc.; il exprime un rapport de lieu, *en face*, à l'*opposée*. Dans le sens figuré, on se sert des prépositions *envers*, à l'*égard de*:

Tous tant que nous sommes,

Lynx *envers* nos pareils et taupes *envers* nous,

Nous nous pardonnons tout et rien aux autres hommes.

(La Fontaine, fable de la Besace.)

« Une triste expérience atteste à tous les pays et à tous les siècles « que le genre humain est injuste *envers* les grands hommes. » (THOMAS.) — « La royauté est un ministère de religion *envers* Dieu, « de justice *envers* les peuples, de charité *envers* les misérables, de « sévérité *envers* les méchants, de tendresse *envers* les bons. » (FLÉCHIER, *Oraison funèbre de S. Louis.*)

Voltaire, dans ses *Questions encyclopédiques*, au mot *Langue française*, s'exprime ainsi sur cette locution:

« Aujourd'hui que la langue semble commencer à se corrompre, « et qu'on s'étudie à parler un jargon ridicule, on dit: « Coupable « *vis-à-vis* de nous; bienfaisant *vis-à-vis* de nous; mécontent *vis-à-vis* de nous; ingrat *vis-à-vis* de moi; fier *vis-à-vis* de ses supérieurs; » au lieu de: *coupable, bienfaisant envers nous, difficile*

« *envers nous, mécontent de nous, ingrat envers moi, fier pour, avec ses supérieurs.*

« Une infinité d'écrits nouveaux sont infectés de l'emploi vicieux de ce mot *vis-à-vis*: on a négligé ces expressions si bien mises à leur place par de bons écrivains: *envers, avec, à l'égard, en faveur de.*

« Presque jamais les Péllisson, les Bossuet, les Fléchier, les Massillon, les Racine, les Quinault, les Boileau, Molière même et La Fontaine, qui tous deux ont commis beaucoup de fautes contre la langue, ne se sont servis du terme *vis-à-vis* que pour exprimer une position de lieu.»

Voyez ce que nous disons sur les prépositions *près, à côté*, page 808.

VOICI, VOILÀ.

Lorsqu'on oppose ces deux mots, *voici* sert à montrer, à désigner l'objet le plus près, et *voilà* l'objet le plus éloigné.

Celui qui ayant une carte de géographie sous les yeux dit: *voilà* les Apennins, et *voici* le Caucase, est *plus près* du Caucase qu'il ne l'est des Apennins. C'est comme s'il disait: *vois ici le Caucase, et vois là les Apennins.*

(Le Dict. de l'Académie. — Le P. Buffier, n° 655. — Le Dict. crit. de Féraud et M. Lemare.)

Voici et *voilà* se disent aussi des choses qui ne s'aperçoivent pas par les sens; mais on se sert de *voici* pour les choses que l'on va dire: « *Voici* la cause de cet événement, écoutez. »

Voici trois médecins qui ne nous trompent pas: Gaîté, doux exercice et modeste repas.

(Domergue.)

Je m'en rapporte à vous. Écoutez s'il vous plaît,

Voici le fait: depuis quinze ou vingt ans en ça, Au *travers* d'un mien pré certain à non passa.

(Racine, *les Plaideurs*, acte I, sc. 7.)

Et l'on emploie *voilà* pour les choses que l'on vient de dire. « *Voilà* les preuves sur lesquelles je me fonde: qu'avez-vous à répondre? » — « La droiture du cœur, la vérité, l'innocence et la règle des mœurs, l'empire sur les passions, *voilà* la véritable grandeur et la seule gloire réelle que personne ne peut nous disputer. » (MASSILLON.) — « Si ma religion était fausse, je l'avoue, *voilà* le piège le mieux dressé qu'il soit possible d'imaginer. » (LA BRUYÈRE, livre XVI.)

— « Voilà les périls, *voici* les moyens de les éviter. » (MASSILLON.)

REMARQUE. — *Voilà* donne plus de mouvement et de force à la pensée, lorsqu'on songe plus à l'effet de l'action qu'à l'action même, encore que le sujet soit proche et s'attache à une action présente :

Du côté du levant bientôt Bourbon s'avance ;
Le *voilà* qui s'approche, et la mort le devance.

(Voltaire, *la Henriade*, chant VI.)

Voici, voilà sont des mots formés de l'impératif du verbe *voir* et des adverbess *ci* et *là*. C'est par cette raison qu'ils peuvent avoir, comme les verbes, les pronoms conjonctifs pour régime, et que l'on dit : *Me voici, te voici, le voici, le voilà, nous voici, nous voilà, les voici, les voilà*; ce qui ne peut convenir aux autres prépositions.

C'est aussi par cette raison que l'on dit : *Le voilà, le voici* QUI vient; *la voyez-vous* QUI vient? et non pas : *le voilà, le voici* QU'IL vient; *la voyez-vous* QU'ELLE vient? car il est certain que dans les deux premières phrases *qui* est relatif à *le* et *la* qui est avant, quoiqu'on ne puisse pas l'exprimer par *lequel* ni par *laquelle*; et en effet, c'est la même chose que si l'on disait : *Voilà lui qui vient, ou voilà lui lequel vient; voyez-vous elle qui vient, ou voyez-vous elle laquelle vient?*

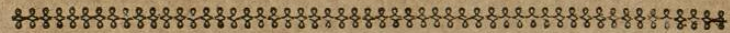
Mais on pourra dire : *Voici* QU'IL vient; *voilà* QUE l'on sonne, parce qu'alors l'absence du pronom conjonctif *le* permet d'employer le pronom conjonctif *que*.

(Vaugelas, 322^e Rem. — Th. Corneille, sur cette Rem., page 322, t. II. — L'Académie, page 345 de ses *Observ.* — Ménage, ch. 75. — Restaut, page 394. — Le *Dict. de l'Académie*. — Laveaux, son *Dict. des Difficultés*, et M. Lemare, page 1240 de son *Cours de langue française*.)

Lorsqu'on ne veut point marquer l'opposition, *voilà* est presque toujours le mot qu'on préfère, parce qu'il arrive rarement alors qu'on ait en vue l'idée de proximité : « *Voilà* une bibliothèque bien « composée. »

C'est sans doute pour le même motif que dans un appel nominal on répondra *me voilà*, et non pas *me voici*. — *Me voilà* veut dire : *Vous me voyez là, je suis là, dans cette assemblée*.

Des prépositions *voici, voilà*, on a fait deux autres prépositions réductives, qui s'emploient communément dans le langage familier : *le revoici; le revoilà encore*. (L'Académie.) A. L.



CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

ARTICLE PREMIER.

L'adverbe sert à modifier soit un adjectif, soit un verbe, soit un autre adverbe; c'est-à-dire qu'il marque quelque manière, quelque circonstance de ce qui est exprimé par l'un ou par l'autre; ainsi dans cette phrase : « Henri IV était *vraiment* digne d'être assis sur « le trône de France; il était *continuellement* occupé de la prospérité de ses états; il avait *éminemment* le caractère d'un bon roi; « son nom vivra *très longtemps*. » *Vraiment, continuellement, éminemment, éternellement* sont des adverbess qui désignent de différentes manières ce qui est spécifié par l'adjectif *digne*, par le participe *occupé*, par le nom qualificatif *roi* et par le verbe *vivra*. L'adverbe est comme l'adjectif du verbe, du participe et de l'adjectif.

(Dumarsais.)

Les mots tirent leurs dénominations de l'usage auquel ils s'appliquent le plus fréquemment; or la fonction la plus ordinaire des adverbess est de modifier le verbe : *voilà* pourquoi on les a appelés adverbess, c'est-à-dire, mots joints au verbe; mais, lorsqu'on dit que l'adverbe modifie un verbe, on doit entendre qu'il modifie la qualité ou l'attribut renfermé dans le verbe, comme : « Ce jeune « homme se conduit *sagement*; » l'adverbe *sagement* modifie l'attribut *conduisant* renfermé dans *conduit*, qui est pour *est conduisant*.

(Dumarsais, *Encycl. méth.*, et Lévizac, page 171, t. II.)

Comme les mots modifiés par l'adverbe n'ont par eux-mêmes ni genre ni nombre, il en résulte que cette partie d'oraison est toujours invariable.

Ce qui distingue l'adverbe des autres espèces de mots, c'est qu'il a la valeur d'une préposition avec son complément. Par exemple, *sagement* signifie la même chose que *avec sagesse*. Dans *il y est*, le mot *y* est un adverbe qui vient du latin *ibi*; car *il y est* est la même